

Installation : Sun Desktop Installation Service Canada

1 Champ d'Application

Ce service fournit au Client l'installation et la configuration du serveur Sun Desktop (le « Système couvert ») du Client, telles que décrites en entier ci-dessous (« Service »). Dans le cadre de ce Service, Sun évaluera le site du Client afin de déterminer les exigences d'installation du Système couvert; fournira un Plan d'installation et de configuration (conformément à la description de la section 2.2 ci-dessous) au client; installera, configurera et confirmera le bon fonctionnement du Système couvert; et fournira d'autres éléments livrables, conformément à la section 2. Sun déploiera des efforts commercialement raisonnables pour offrir le Service.

2 Tâches et Éléments Livrables par Sun

2.1 Vérification du site

En se basant sur le Guide d'installation du système de Sun pour le Système couvert, qui contient les recommandations relatives à l'installation et les exigences pour le Système couvert, le client et Sun effectueront une vérification par téléphone (ou sur le site du client si Sun le juge nécessaire à sa seule discrétion) pour :

- déterminer les besoins liés à l'installation pour le Système couvert, notamment les évaluations suivantes :
 - la disponibilité de l'électricité requise pour faire fonctionner et maintenir le Système couvert;
 - les conditions environnementales du site du Client, notamment la température, l'humidité, la propreté; et
 - toutes autres évaluations jugées nécessaires à la seule discrétion de Sun.

Sun documentera les résultats de la Vérification du site (« Rapport de vérification du site ») et fournira un exemplaire de ce rapport au Client, conformément à la section 2.4, ci-dessous.

2.2 Planification de la configuration de l'installation

D'un commun accord, Sun et le Client détermineront les exigences relatives à l'installation et à configuration des logiciels ainsi que du matériel pour le Système couvert, conformément aux indications présentées ci-dessous. Sun inscrira ces renseignements dans le Plan de configuration et d'installation.

- Selon l'option du Client, planifier l'installation et la configuration du système d'exploitation Solaris («SE Solaris ») sur le Système couvert. Faisant partie intégrante du processus de planification, Sun et le Client :
 - détermineront la disposition du disque sur lequel le système d'exploitation Solaris sera installé (« Disque de démarrage »);
 - installeront le système d'exploitation Solaris sur le Disque de démarrage;
 - À la discrétion du client, configureront chaque Domaine comme un client Système d'information en réseau (« NIS ») ou un client Système de noms de domaine (« DNS ») pour fournir une méthode de communication des noms de serveur sur le réseau, et
 - détermineront les rustines appropriées pour répondre aux besoins particuliers du Client (« Niveau de références des rustines ») à partir du DVD (EIS-DVD) des Services d'installation

- pour entreprise (EIS) de Sun;
- pendant cette étape, le Client fera parvenir à Sun, sous forme écrite, toutes les exigences spécifiques pour l'installation et la configuration du Système couvert; Sun inscrira toutes les exigences spécifiques dans le Plan d'installation et de configuration approuvé par Sun et à sa seule discrétion.

Remarque 1 : La configuration d'une unité de stockage et la création des Conteneurs Solaris (permettant d'isoler les applications logicielles et les services à l'aide de limites logicielles polyvalentes) à l'intérieur des Domaines, sont exclues de ce Service.

2.3 Planification des tâches d'installation

Sun fournira au Client un calendrier des dates prévues pour la livraison du Système couvert et le début du Service (« Calendrier du service »).

2.4 Document des spécifications de l'installation

Avant le début du Service, Sun fournira au Client un Document des spécifications de l'installation incluant le Rapport de vérification du site, le Plan d'installation et de configuration et le Calendrier du Service. Le Client doit donner son approbation par écrit du Plan d'installation et de configuration ainsi que du Calendrier du Service avant le début de ce Service.

2.5 Installation et configuration du matériel et du logiciel de Sun

Sun installera le Système couvert selon le Plan d'installation et de configuration, et selon ce qui est indiqué ci-dessous :

- examiner le bordereau d'expédition;
- désemballer le Système couvert et installer les composantes internes, si applicable.
- démarrer le Système couvert;
- mettre à jour le micrologiciel du Disque interne/de démarrage, à la seule discrétion de Sun;
- Pour chaque Domaine spécifié dans le Plan d'installation et de configuration :
 - mettre à jour le micrologiciel du Disque interne/de démarrage, à la seule discrétion de Sun;
 - préparer le Disque de démarrage et installer le SO Solaris;
 - appliquer les rustines du EIS-DVD;
 - fournir toutes les autres tâches pour le Système couvert selon le Plan d'installation et de configuration.

2.6 Évaluation de l'installation

Sun évaluera l'installation et la configuration du Système couvert de la manière suivante :

- Pour les installations du SE Solaris seulement, exécution du logiciel Explorer Data Collector de Sun sur le Système couvert et évaluation des résultats sur le site du Client à l'aide d'outils du EIS-DVD;
- exécuter des évaluations supplémentaires, à la seule discrétion de Sun, afin de déterminer si le Système couvert soit installé et configuré conformément au Plan d'installation et de configuration.

2.7 Remise du Système

Après l'installation et la configuration du Système couvert, effectuées conformément au Plan d'installation et de configuration, Sun effectuera une évaluation du Service avec le Client pendant au

maximum une heure et fournira un résumé des activités du Service effectuées sur le Système couvert. Sun fournira également au Client une documentation de référence sur le Système couvert, notamment les renseignements relatives à la configuration de l'installation.

- Lors de la Remise du Système au Client, ce dernier confirmera, par écrit, la réalisation du Service. Dans le cas contraire, le Service n'aura aucun lien avec l'acceptation du Client du Service.

3 Responsabilités du Client

- **Accès au site et aux Systèmes..** Sur demande, le client permettra à Sun d'accéder à ses installations, à ses systèmes et à son environnement d'exploitation, dont la racine, afin d'offrir le Service.
- **Personne-ressource..** Le Client fournira à Sun le nom et le numéro de téléphone d'un employé qui agira en tant qu'interlocuteur responsable de fournir tous les renseignements, tous les accès et toutes les autorisations nécessaires reliés au Service.
- **Détails de la configuration.** Le Client fournira à Sun toute l'information reliée à la configuration nécessaire pour réaliser le Plan d'installation et de configuration. ce qui inclut, mais ne se limite pas à l'information sur les noms des systèmes et des domaines, la configuration des domaines, l'installation de Solaris, la connectivité et la configuration du réseau, le format du disque de démarrage et la possibilité de créer des images.
- **Sauvegarde.** Le Client est responsable de la sauvegarde régulière de ses données. Sun ne sauvegardera pas les données du Client et ne sera pas tenu responsable de la perte des données ou des données endommagées.
- **Matériel et logiciel.** Tout matériel ou logiciel de Sun requis pour le Service doit être acquis séparément et est sujet à des conditions générales distinctes, y compris, mais sans se limiter au paiement des frais applicables. Aucune licence d'utilisation du matériel ou du logiciel n'est octroyée par ce Service.

4 Dispositions supplémentaires

- **Frais de services supplémentaires.** Ce Service comprend uniquement les tâches et les éléments livrables décrits dans ce document. Il se peut que le Client doive acheter des services supplémentaires de configuration et d'implantation auprès de Sun. Ces services supplémentaires seront sujets à une liste de services ou à un énoncé des travaux distinct.
- **Heures d'exécution..** À moins d'une entente contraire entre le Client et Sun, les services d'installation seront exécutés pendant les heures d'ouverture normales de Sun, les samedis, les dimanches et jours fériés étant exclus.
- **Frais supplémentaires.** Ce Service n'est pas toujours offert. D'autre part, des frais supplémentaires peuvent être exigés selon la distance séparant les locaux du Client et ceux de Sun, ou lorsque Sun détermine que des visites supplémentaires sur les lieux sont nécessaires. Le Client devra communiquer avec un représentant de ventes de Sun pour obtenir plus de détails concernant la disponibilité.
- **Droit de Réduire ou de discontinuer le soutien.** Dans le cadre du cycle de vie d'un produit, il se peut que l'abandon du soutien des produits licenciés devienne nécessaire, selon les modalités inscrites dans la Politique de sur la fin de vie de Sun; par conséquent, Sun se réserve le droit de réduire ou d'abandonner le soutien pour certains produits ou de certaines versions de logiciel à tout

moment du calendrier. La Politique sur la fin de vie des produits de Sun se trouve à l'adresse suivante : www.sun.com/service/eosl.

Ce Service est sujet à votre contrat de services existant avec Sun qui régit la livraison des Services. Si vous ne possédez pas de contrat de services avec Sun, qui régirait la livraison des Services, cette livraison sera sujette aux termes décrits à l'adresse www.sun.com/sales/salesterms. La Liste de Services, ou Énoncé des travaux (SOW), ne constitue pas une offre ou une invitation à conclure un contrat avec Sun. Les Services décrits ci-dessus sont proposés sous réserve des disponibilités et, sauf sur avis contraire, ne sont offerts que dans le pays susmentionné. Toute mention du « Client » dans la présente Liste de services (ou Énoncé des travaux (SOW) renvoie à la partie qui a conclu un contrat avec Sun.

Dernière révision : Mars 2009